



**4 FLEURS
ET DIVERSITÉ VÉGÉTALE**
La ville primée p.6

quetigny.fr

NATURE EN VILLE

Naissance du verger
conservatoire (p.7)

PASS'RÉUSSITE

Pour lutter contre le
décrochage scolaire (p.9)

PROJET SPORTIF

Une charte des valeurs
sportives adoptée (p.11)

Cap vers la sobriété énergétique

Vous le savez, le contexte géopolitique actuel, additionné à l'impérieuse nécessité de limiter le réchauffement climatique, imposent aux communes un devoir de responsabilité quant à la lutte contre le gaspillage énergétique.

La Ville de Quetigny ne bénéficiera pas de bouclier tarifaire sur les prix des énergies comme cela est le cas pour les foyers ou les petites communes. Ainsi, nous subissons de plein fouet les effets de l'inflation et le coût de l'énergie explosera de plus de 87%, grevant ainsi le budget de notre ville et les projets qu'elle pourra porter et ce dès 2023. Si rien n'est fait, Quetigny verra ses dépenses sur les fluides atteindre plus de 900 000€.

C'est pourquoi, dès cet été, nous avons amorcé une réflexion sur les pistes d'économie d'énergie pour la commune. **Ces constats nous conduisent à prendre des mesures importantes en matière de baisse des degrés de chauffe, de réorganisation des utilisations des salles municipales et de changement de nos pratiques collectives.**

Ainsi :

- **Les établissements scolaires** seront à une température de 19° (environ -2° par rapport aux années passées).
- **Certains bâtiments et équipements municipaux** trop énergivores seront fermés durant l'hiver et une réorganisation de l'utilisation des salles se fera au profit de salles mieux isolées thermiquement.
- **Les autres salles municipales et les services de la Mairie** seront à une température de 19° (environ -2° par rapport aux années passées).
- **Les éclairages nocturnes** des façades de la Mairie seront coupés et ceux du Château de la Motte s'éteindront à 20h30.
- **Les illuminations de Noël** seront réduites dans leur nombre et dans la durée.

Par ailleurs, les éclairages nocturnes, déjà abaissés à -50%, pourraient ainsi être réduit à -70% pour ceux passés en technologie LED (ce qui représente environ 40% de l'éclairage public de Quetigny et 100% d'ici deux ans). L'extinction totale des éclairages publics a en revanche été écartée pour des raisons de sécurité.

Nous le savons, ces mesures drastiques qui permettront de limiter la flambée du coût des fluides dans notre budget, nécessiteront des adaptations.

Cette réflexion sur notre consommation d'énergie devra, à terme, être plus large et plus pérenne. La sobriété énergétique nous oblige à nous interroger sur nos besoins puis à adapter nos usages à ces besoins pour modifier en profondeur nos modes de consommation et réduire notre impact sur l'environnement. La Municipalité engagera également en son sein des réorganisations visant à limiter sa consommation et à rendre ses équipements plus performants en matière d'isolation thermique.





N° 211

Don de la famille Bruley à la Ville, ce pressoir témoin du patrimoine vinicole de Quetigny a été restauré et joliment installé dans le quartier de la rue des Vignes.

actualités

- 4 La Ville étoffe son bouquet numérique sur [quetigny.fr](#)
- 5 Bientôt une antenne France Services à la Mairie
- 6 La Ville garde ses 4 fleurs et obtient le prix de la diversité végétale
- 7 Verger conservatoire : la concertation porte ses fruits
- 8 Reprise des réunions de quartiers
- 9 Pass'Réussite : un nouveau dispositif contre le décrochage scolaire
- 10 Quetigny adhérente du réseau français des villes amies des aînés
- 11 Projet sportif municipal : une charte des valeurs partagée et adoptée

dans les quartiers

- 12 Les travaux près de chez vous

associations

- 13 Le comité de jumelage anime le Festival des solidarités

culture

- 14 La musique traditionnelle indienne célébrée par Bollywood Masala Orchestra
- 15 Ciné concert : hommage à Buster Keaton

ville pratique

- 16 Tribunes libres
- 17 Les permanences de Château Services
- 18 Les infos pratiques : les élus à votre écoute, consultez le calendrier du ramassage des encombrants, enquête Insee, infos et sensibilisation autour des violences faites aux femmes

« Vivre à Quetigny-Magazine »

Maine de Quetigny - 21800 Quetigny - Tel : 03.80.48.28.30.

Courriel : communication@quetigny.fr

Directeur de la publication : Rémi Détang

Rédaction & photos : Olivier Carisey, Marie Lombard, Lisa Krupeckack.

Design graphique et pao : Leloublan. Photogravure, impression : ICG Dijon.

Distribution : ESAT Mirande. Dépot Legal : 4^e trimestre 2022

La reproduction, même partielle, du magazine est strictement interdite
www.quetigny.fr Vivre à quetigny. YouTube : Ville de Quetigny


Rémi DÉTANG
 Maire de Quetigny
 Vice-Président de Dijon métropole





... Abonné

Détang Rémi

@DetangR

Maire de la ville de Quetigny

Outils numériques

SIMPLIFIER VOS DÉMARCHES ET MIEUX VOUS INFORMER

À près la création cet été d'un Portail Famille en ligne permettant de faciliter et simplifier les démarches administratives des familles pour leurs enfants en matière de temps périscolaire, restauration scolaire, accueil de loisirs..., la Ville étoffe encore son bouquet de téléservices en offrant prochainement la possibilité aux habitants de s'inscrire en ligne pour devenir bénévole ou pour être enregistré sur le registre canicule du Centre Communal d'Action Sociale. Si vous êtes intéressés par ces nouveaux téléservices, rendez-vous sur [quetigny.fr / démarches en ligne](http://quetigny.fr/demarches-en-ligne). Par ailleurs, n'hésitez pas à vous abonner aux newsletters proposées par la Ville pour recevoir par mail les dernières actus culturelles (saison culturelle, Bibliothèque, Ecole municipale de musique, de danse et des arts), de la Mairie et très prochainement de l'Agenda 2030.

Enfin, pour mieux vous informer des grands sujets débattus par les élus, la Ville a créé « les essentiels du Conseil municipal » qui résument les délibérations importantes du Conseil Municipal. Des essentiels à retrouver sur la page facebook « Vivre à Quetigny », sur le site quetigny.fr et sur le compte twitter du Maire Rémi Détang. Nouvellement créé pour davantage de proximité avec les habitants, vous pouvez suivre les rendez-vous, les engagements et les prises de position du Maire sur ce réseau social <https://twitter.com/DetangR>.

COLLECTE BIO DÉCHETS

En partenariat avec Dijon métropole, une expérimentation de collecte de bio déchets sera conduite dans différents quartiers et types d'habitats (individuel et collectif) de Quetigny sur une période de 9 mois. Un retour d'expérience et une analyse seront réalisés à l'automne 2023.

Une collecte de bio déchets généralisée devrait être mise en place début 2024 sur le territoire métropolitain.

+ d'info : Mairie au 03 80 46 06 95.

NOUVEAU CONSEILLER GÉRARD DÉCLAS



Suite à la démission de Lucia Sacilotto (tête de liste d'opposition de la liste « Réinventons Quetigny ») de son mandat de conseillère municipale, Gérard Déclas, quatrième sur cette même liste a été installé lors du Conseil municipal du 28 juin dernier. Gérard Déclas rejoint les commissions « Action éducative », « Patrimoine, projets urbains, développement soutenable et transition écologique et de l'économie sociale et solidaire », « Action culturelle », « Accessibilité, prévention des risques, handicap, circulations douces et pistes cyclables, politique de la ville ». *

CONSEIL MUNICIPAL

Après plus de deux années de crise sanitaire de la Covid-19 déplaçant à la salle La Colline les réunions du Conseil municipal, les élus ont retrouvé en septembre dernier la salle du Conseil André-Diégame-Diouf en Mairie. Autre nouveauté, le Conseil municipal se réunira désormais à 19h (au lieu de 20h30) les mardis 22 novembre, 13 décembre 2022, 17 janvier 2023. Les réunions du Conseil municipal sont publiques, ouvertes à tous les habitants qui souhaitent assister aux décisions prises par les élus.

A noter que les comptes-rendus de conseils et les résumés des décisions principales « Les essentiels du CM » sont en ligne sur quetigny.fr.

Ces séances sont également filmées et disponibles sur la page YouTube Ville de Quetigny. *



France Services

Un service public de proximité pour vos démarches administratives

Dès janvier 2023, la Mairie bénéficiera du dispositif France Services déployé par l'Etat qui a pour objectif de vous accompagner dans vos démarches administratives au quotidien. Une réponse efficace pour lutter contre la fracture numérique et améliorer l'accueil du public à la Mairie.

Besoin d'aide pour une demande de carte grise, un accès aux services en ligne ? Une question sur vos impôts, votre retraite, vos allocations familiales...? Le guichet France Services implanté à la Mairie dès janvier 2023 vous offrira dans un seul et même lieu un premier accueil pour - à minima - 9 administrations et institutions nationales : La Poste, Pôle emploi, la Caisse nationale des allocations familiales, la Caisse primaire d'assurance maladie, l'assurance retraite, la Mutualité sociale agricole, le Ministère de l'Intérieur, le Ministère de la Justice, la Direction générale des finances publiques.

Accompagnement et proximité

Missionnée pour accompagner les usagers – parfois très éloignés des outils numériques proposés par les différents opérateurs – France Services se chargera d'informer et orienter les usagers, d'assurer un accueil physique et téléphonique, d'effectuer des activités de

médiation sociale et numérique entre usagers et services partenaires, d'accompagner les usagers dans l'exécution de leurs démarches et dans leur appréhension des outils numériques.

Un service ouvert 25h par semaine

Auditée puis récemment labellisée par la Préfecture de Côte-d'Or, la Mairie saisit l'opportunité avec le dispositif France Services de mieux accompagner les quetinois avec une organisation d'accueil repensée pour un service public modernisé. Quatre agents municipaux ont été spécialement formés pour ce type de missions. L'ouverture au public du dispositif France Services est de 25h par semaine du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 15h30 à 17h30. Au-delà de l'accompagnement aux formalités administratives, les usagers peuvent également accéder à un poste informatique en libre-service pour réaliser eux-mêmes leurs démarches en ligne.

Pour un service public de qualité

La labellisation France Services a permis à la commune d'être subventionnée et d'autres financements seront recherchés pour assurer le bon fonctionnement du dispositif. Par ailleurs, l'expérience France Services – si elle est concluante – pourrait être délocalisée dans d'autres lieux comme Château Services (Guichet Unique de l'Est Dijonnais) et dans les Espaces Publics Numériques existants et futurs (notamment dans le futur 3^e lieu La Parenthèse).

Que vous ayez besoin de conseils sur vos démarches administratives ou besoin d'aide sur l'utilisation d'un service numérique, vous pourrez compter bientôt sur un service public de qualité avec des agents formés et disponibles.*



Grand Marché Bio

Le plaisir de **consommer local**

Le Grand Marché Bio annuel de Quetigny a tenu son rang de 1^{er} marché bio de Bourgogne-Franche-Comté en enregistrant une belle affluence en septembre dernier. L'occasion était belle pour les visiteurs d'acheter des produits frais et de qualité auprès d'une cinquantaine de producteurs bio, se distraire avec des animations gratuites, d'échanger et s'informer avec les animateurs d'une trentaine de stands d'infos et - nouveauté cette année - avec les bénévoles d'une dizaine d'associations locales. Une belle satisfaction tant pour les organisateurs, producteurs, associations locales... que pour les visiteurs ravis de trouver des produits de qualité mais aussi un maximum d'infos autour du bio et sur les activités associatives de Quetigny. *

Distinction

Quetigny garde ses 4 fleurs

En plus de préserver pour la 14^e année consécutive sa 4^e fleur (1) pour un nouveau bail de 3 ans, **Quetigny a reçu le prix national de la diversité végétale** en septembre dernier !

Une distinction décernée à seulement 2 communes françaises en 2022 qui met à l'honneur la qualité de ses espaces verts, de ses aménagements urbains et paysagers, la richesse de son parc arboré et la diversité de ses palettes végétales très économies en eau.

Ces distinctions nationales récompensent l'important travail d'entretien, d'embellissement et de préservation du patrimoine et des espaces arborés déployé avec beaucoup de savoir-faire par les services municipaux. *

(1) - Label et prix décernés par le jury national des Villes et Villages Fleuris afin de récompenser l'engagement des communes pour le développement durable et le cadre de vie de ses habitants



Nouvelle collaboratrice à la Mairie

Amandine Peseux

Chargée de mission de Développement Durable

Arrivée cet été, Amandine Peseux a succédé à Benoît Kubiak pour conduire des missions de développement durable et de résilience territoriale afin que la Ville continue de répondre aux enjeux environnementaux actuels et à venir, tout en veillant à l'équilibre avec le développement économique et social.



Native de Besançon et titulaire d'un Master 2 Géographie Aménagement Environnement mention information spatiale et environnement à l'Université de Franche-Comté - Laboratoire ThéMA, Amandine a poursuivi un parcours professionnel atypique. Elle a été successivement chargée de projet de conservation au sein de la réserve naturelle du mont Saint-Hilaire (Québec), auto-entrepreneur en géomatique et conseil en développement durable et conservation des espaces naturels puis enseignante du second degré en Histoire Géographie dans le Doubs. Bien intégrée dans sa mission quetignoise, elle souligne : « *Si la Ville met déjà en oeuvre de nombreuses actions intéressantes dans la promotion du développement durable de son territoire, mon objectif est de pérenniser, renforcer ces actions et de créer de nouveaux projets en priorisant un travail collaboratif (habitants, entreprises, élus, services municipaux, associations...) pour fédérer l'ensemble des acteurs autour des objectifs de développement soutenable* ». *

Corridor écologique

Le verger conservatoire prend vie

A l'issue de 3 réunions de concertation avec des habitants volontaires, la création d'un verger conservatoire à proximité de l'école maternelle Fontaine-aux-Jardins est en bonne voie avec des échanges fructueux autour d'un plan d'implantation d'essences rustiques locales (arbres, arbustes, haies) et la constitution d'un collectif d'habitants pour la gestion et l'animation de ce nouvel espace dédié à la biodiversité.

Ce projet est né suite à une demande des enseignants de l'école maternelle de la Fontaine-aux-Jardins de plantation d'un arbre fruitier dans la cour de l'école. L'idée a cheminé chez les élus de la majorité qui ont proposé dès 2021 la création d'un verger constitué d'essences rustiques locales sur le périmètre de l'école Fontaine-aux-Jardins. Subventionné à hauteur de 70% par la Région, ce projet de verger conservatoire s'inscrit dans le projet de corridor écologique initié par la Ville et ses partenaires comprenant les créations d'une forêt urbaine et d'une haie bocagère (voir VAQ N°207 et 208).

Un projet mené en concertation

Sous la houlette de Philippe Schmitt, adjoint délégué notamment au développement soutenable, à la transition écologique et Sophie Pannetier, conseillère municipale déléguée notamment à la démocratie participative, trois concertations citoyennes ont été organisées pour présenter le projet et inciter les habitants à en devenir acteurs. A l'issue des échanges avec les habitants, des variétés ont été choisies et un plan d'implantation des essences a été défini collectivement et matérialisé au sol à l'aide de bombes de couleurs et de tuteurs. On trouvera dans ce verger de 1900 m² une trentaine d'arbres, arbustes et haies champêtres composés de poiriers, pomiers, pruniers, cerisiers, vignes, fruits rouges, haies champêtres, noisetiers... qui seront plantés début décembre. On y trouvera également en son cœur



un espace pédagogique réservé aux élèves de l'ensemble des groupes scolaires, aux collégiens et lycéens permettant un travail autour de la protection de la biodiversité.

Un collectif d'habitants en cours de constitution

Le collectif d'habitants partie prenante du projet poursuit sa réflexion sur la gestion, le fonctionnement et l'animation du verger conservatoire afin de faire vivre cet espace arboré et en faire un lieu de sensibilisation à la biodiversité pour tous les publics. Pour les élus : « *il est encore possible d'intégrer le collectif et de faire évoluer ce projet citoyen qui contribue à développer la biodiversité et préserver les essences de fruits anciens sur le territoire. Ce projet rentre dans l'un des objectifs de développement durable (ODD) de l'Agenda 2030 que la Ville souhaite développer : protection de la vie terrestre* ».

Après de multiples actions en faveur du développement durable dans le cadre de

son Agenda21 Local France, la Ville de Quetigny et ses partenaires poursuivent leurs efforts en la matière en s'engageant résolument dans un nouveau programme d'actions pour la qualité de vie de ses habitants à l'horizon 2030. *

La phase 2 de la forêt urbaine lancée en décembre

Dans le cadre de la poursuite du projet de corridor écologique initié par la Ville et ses partenaires, la seconde phase de plantation de la forêt urbaine composée de plusieurs centaines d'arbres débutera début décembre sur la plaine du Suchot. Deux nouvelles parcelles seront plantées de jeunes plans avec le concours de l'association Forestiers du Monde, des riverains et des élèves du groupe scolaire de la Fontaine-aux-Jardins.



Démocratie locale

PARTICIPEZ AUX RÉUNIONS DE QUARTIERS

Très attachés à favoriser un dialogue de proximité avec les habitants, le Maire Rémi Détang et l'équipe municipale entendent poursuivre l'organisation de rencontres et de temps d'échanges avec la population. Mises à mal par la crise sanitaire, les réunions de quartiers qui n'avaient pas été organisées depuis 2019, reviennent en nombre avec 12 nouveaux rendez-vous programmés fin 2022 et en 2023 (1).

Au-delà de la présentation des grands projets de la Ville, ces réunions de proximité permettent d'évoquer collectivement les sujets de la vie quotidienne, les questions, suggestions ou problèmes concernant votre quartier. Ces temps d'échanges sont un moment important d'écoute des citoyens et d'informations partagées qui permettent souvent de trouver ensemble des solutions aux problèmes posés.

En plus des permanences d'élus du samedi matin en Mairie, des rencontres chaque 3^e samedi du mois sur la place centrale Roger-Rémond, l'équipe municipale souhaite renforcer plus encore le lien avec les habitants avec la mise en place d'un élu référent par quartier. Un moyen simple et efficace pour faire remonter des problématiques, faire émerger des idées de projets à développer dans le quartier. A suivre...*

(1) – Des flyers informant des dates de réunions sont distribués dans les boîtes aux lettres des quartiers concernés.

ECHANGES AVEC LA COMMUNAUTÉ ÉDUCATIVE

La traditionnelle cérémonie de rentrée avec la communauté éducative s'est tenue en Mairie en octobre dernier en présence de Madame Manzoni, inspectrice d'Académie.

L'occasion pour le Maire Rémi Détang et son équipe municipale de saluer l'engagement quotidien des enseignants, des personnels de l'Education Na-



tionale et de la Ville pour accompagner les enfants, rappeler les efforts de la Ville en faveur de l'action éducative (voir page 9) et de souligner les nouveaux projets et la qualité de la relation entre la Ville et la communauté éducative.*

Grande crèche CRÉATION D'UN CONSEIL DE PARENTS

La Maison de l'enfant Maria-Montessori dite « La Grande Crèche » s'est dotée depuis septembre d'un conseil de parents composé de 10 parents volontaires, de l'adjoint à l'action éducative et de l'équipe pédagogique. L'objectif est de favoriser la parole et la participation des familles aux projets et aux activités de l'établissement en les incitant à être source de propositions. La Ville poursuit sa volonté de concertation, de participation des familles, des parents dans la vie de la cité.*

Collège PRÈS DE 89% DE RÉUSSITE AU BREVET



Photo : J-F Dumand

Moment toujours très attendu, la remise des diplômes du brevet s'est tenue en octobre dernier au Collège récompensant la réussite au brevet de 129 élèves de 3^e sur 146 inscrits. Au tableau d'honneur également 16 certificats de formation générale, 6 diplômes d'études en langue française et 3 certifications de langue allemande. Un bon cru pour la direction et l'équipe enseignante du Collège Jean-Rostand.*

Actions éducatives

« L'éducation : un des grands enjeux pour faire société »

Investissement numérique, entretien du patrimoine scolaire, nouveau dispositif d'accompagnement à la scolarité, stabilité du prix des repas pour les familles ont été autant de motifs de satisfaction pour ce début année scolaire.



Si la rentrée scolaire s'est déroulée dans de bonnes conditions avec notamment la réalisation cet été de travaux à hauteur de 380 000€ dans les écoles (éclairage led dans les classes, chauffage, renforcement des végétalisations des cours...), la baisse des effectifs scolaires se poursuit pour la 3^e année consécutive avec 56 élèves de moins qu'en 2021 (1) faisant craindre à terme des fermetures de classes. Le Maire Rémi Détang et son équipe sont pleinement mobilisés notamment avec les lancements des constructions de programmes de logements au centre-ville pour inverser cette tendance avec l'accueil de nouvelles familles. Un autre axe de réflexion se concentre autour des enjeux des périmètres scolaires pour recréer une dynamique d'école et favoriser les mixités.

Les outils numériques investissent les classes

Acquis avec le soutien de France Relance, la Ville a investi 70 000€ pour mettre à disposition des écoles élémentaires des Pc portables et des Chromebook ainsi qu'une dalle interactive à l'école des Cèdres afin de favoriser de meilleures conditions d'enseignement pour les professeurs et les élèves. Tous ces investissements numériques ont été faits en totale concertation entre les services municipaux et les

enseignants pour que l'outil informatique répondent aux ambitions éducatives de chacune des écoles.

Pass' Réussite un nouveau dispositif contre le décrochage scolaire

La Ville et ses partenaires locaux et institutionnels font de la réussite scolaire et de la lutte contre le décrochage scolaire une priorité largement déclinée dans la Convention Territoriale Globale (CTG) signée il y a quelques mois avec la CAF.

Pour le Maire Rémi Détang et Moulay Jellal, adjoint à l'action éducative : « *Avec le centre social La Passerelle, nous portons un dispositif d'accompagnement scolaire dans le cadre du Comité Local d'accompagnement à la scolarité (CLAS). Ensemble, nous travaillons conjointement avec l'Education Nationale et les enseignants de Quetigny afin d'accompagner un enfant qui pourrait avoir des difficultés de confiance en lui, de méthodes de travail ou de remobilisation* ».

Ainsi, ce sont 80 enfants qui seront pris en charge de 16h30 à 18h dans les 4 écoles élémentaires avec un accompagnement qualitatif comprenant deux animateurs par groupe de 10 enfants. Chaque accompagnant – animateur ou ancien enseignant – a bénéficié d'une formation spécifique, gage de qualité et

d'efficacité. Ce dispositif qui associe également les parents, est en place depuis mi-octobre. « *La Ville et ses partenaires ont cette préoccupation permanente d'agir au plus près des besoins des populations sur l'ensemble du territoire quel que soit l'école dont elles dépendent. Notre ambition éducative est de participer activement à l'émergence de citoyens éclairés nous permettant ainsi de faire société* » soulignent les élus.

Prix bas et qualité maintenus pour la restauration

Autre bonne nouvelle de la rentrée, l'appel d'offre fructueux du marché public de la restauration scolaire et extra-scolaire qui permet à la Ville de ne pas augmenter le prix des repas sans rogner sur la qualité et la quantité de ces derniers. « *Contrairement à beaucoup d'autres collectivités qui ont sacrifié la qualité des repas dans leur recherche d'économie, nous avons - élus et services - été attentifs au maintien de la qualité alimentaire sans augmentation du prix des repas facturés aux familles en cette période de flambée des prix. Notre choix du taux d'effort traduit notre volonté de solidarité permettant à chaque enfant de bénéficier du service de restauration* » précisent les élus. *

(1) – 670 élèves répartis en maternelles (224) et en élémentaires (446).

Octobre rose

ENSEMBLE CONTRE LE CANCER DU SEIN




La métropole, la Ville de Quetigny et ses partenaires (1) se sont mobilisés pour soutenir les actions de lutte contre le cancer du sein avec l'opération «Quetigny en Rose» conjuguant des temps forts d'animation dans la ville et des actions de sensibilisation et de prévention. Décorations du centre-ville (parapluies, rubans), des vitrines commerçantes, grandes animations « Place rose » (stands d'info de dépistage et de sensibilisation, rando color, maquillage artistique, peinture sur galets, expositions de créations par les séniors et les jeunes du centre de loisirs, expo voitures anciennes...), ateliers cuisine, pâtisseries, défi connecté... ont été autant d'actions organisées dans la ville. Un mois de sensibilisation et de prévention conclu par un atelier couture « Les bobines solidaires » où des coussins (42), pochettes à redons (20) et poches à glace (20) ont été confectionnés par des seniors de la maison de retraite et du Café Seniors et offerts au Centre Régional de Lutte contre le cancer Georges-François-Leclerc (CGFL).*

(1) CCAS de Quetigny, centre de loisirs, école des Huches, CS La Passerelle, Ligue contre le cancer – comité de Côte-d'Or, E2c21 - Ligue de l'enseignement Côte-d'Or, Dépistage des cancers – centre de coordination Bourgogne-Franche-Comté, AVEC La Deuche Rose, Trouve mon galet 21, Rubies Dijon, Celicel 21...

Ville amie des aînés

QUETIGNY ENGAGÉE DANS UNE DÉMARCHE DE LABÉLISATION



Adhérente depuis quelques mois au réseau francophone des Villes amies des aînés (RFVAA), la Ville s'engage dans une démarche de labélisation. Si 3 à 4 années seront nécessaires pour obtenir cette reconnaissance, la Ville ne part pas de rien et est investie depuis des décennies dans des actions en faveur des personnes âgées. En témoigne la multitude d'actions et d'activités physiques, culturelles, manuelles ou solidaires proposées par le CCAS aux seniors pour favoriser une bonne santé physique et morale, développer le lien social pour lutter contre l'isolement...

Association sans but lucratif, le RFVAA accompagne le projet des collectivités et valorise leurs initiatives, favorise les échanges d'informations et de bonnes pratiques entre elles afin de créer les conditions d'une meilleure adaptation des territoires aux aînés.

Ainsi, la Ville et ses partenaires (1) seront mobilisés pour mieux connaître les aspirations des seniors, faire émerger un collectif de travail, élaborer un diagnostic territorial et définir un plan d'action gérontologique. A suivre.*

(1) - habitants, services municipaux, associations, établissements...

Santé

JOURNÉE NATIONALE DES AIDANTS



Photo : X

Quetigny a accueilli le 6 octobre dernier la journée nationale des aidants, organisée par la Fedosad dans l'enceinte de la salle festive et de séminaire La Colline. Avec ce temps dédié aux aidants, les nombreux visiteurs ont pu découvrir différents espaces avec des stands présentant des formules de répit, pratiquer des activités physiques et détente avec des ateliers pratiques et de découvertes (yoga, massages, activités physiques) et échanger avec des professionnels. *

Projet sportif

Des valeurs sportives partagées et validées

Dans le cadre de la 1^{ère} édition de la fête du sport organisée en septembre dernier, la Ville et les acteurs sportifs – clubs et associations – ont signé la Charte des valeurs sportives de Quetigny. Une première pierre apportée à l’édifice du projet sportif de Quetigny qui vise plusieurs enjeux dont celui de la promotion de valeurs sportives communes.



Al'invitation de la Municipalité, l'ensemble du monde sportif local s'était donné rendez-vous à l'espace Mendès-France le 10 septembre dernier pour la fête du sport. L'occasion pour la Ville de présenter à ses partenaires les résultats de l'enquête « Le sport et vous » lancée en 2021 (1), de les inviter à réfléchir et débattre autour de l'évolution des pratiques sportives et des grands enjeux qui préfigureront demain le sport quetignois après une période de crise sanitaire éprouvante pour les clubs et les associations.

Des valeurs sportives à promouvoir.

Fruit d'un travail collectif avec les acteurs sportifs et les habitants sollicités, notamment lors de la concertation « Le sport et vous », l'élaboration de la charte des valeurs sportives est un moyen efficace pour promouvoir des valeurs communes partagées par tous les acteurs : l'égalité et la mixité, le partage et la convivialité, le respect, le dépassement de soi, la santé, l'éco-citoyenneté, l'esprit d'équipe et le fair-play, le matériel et le bénévolat. Elle a été signée par la

la Ville et l'ensemble des président.es et représentant.es des associations sportives de Quetigny et elle sera largement diffusée dans tous les lieux sportifs.

Et après ?

Pour le Maire Rémi Détang : « *La Ville se veut attentive à l'évolution des pratiques sportives dans le développement de sa politique sportive. La co-construction du projet sportif de Quetigny se poursuivra en concertation avec tous les partenaires afin de répondre à des enjeux forts permettant le maintien de l'offre sportive tout en s'adaptant aux besoins des habitants, le développement de l'accès des installations au plus grand nombre dans une logique de promotion du sport (sport santé, sport féminin, sport handicap, sport en libre accès...), la prise en compte des enjeux climatiques et la promotion des valeurs sportives* ». *

(1) - 310 personnes ont donné leur avis lors de cette consultation pour établir un état des lieux du sport à Quetigny, préalable à un futur plan d'actions du projet sportif municipal. Les résultats de l'enquête sont disponibles sur quetigny.fr.

Charte des valeurs sportives de Quetigny

L'Egalité - La Mixité

On accepte et inclut toutes les personnes, de toutes origines ethniques, sociales, culturelles, de tous les genres, avec ou sans handicap.



Le Respect

On se respecte, on respecte les personnes, les animaux, les lieux et l'environnement qui nous entourent. On reste poli et courtois. On arrive à l'heure.



La Santé

On pratique une activité physique et sportive pour soi et son bien-être physique et mental. On prend des nouvelles de ses coéquipiers.



L'Esprit d'équipe - Le Fair-play

On accepte et on respecte ses coéquipiers, ses adversaires, les règles, les décisions de l'arbitre, le public et l'esprit du jeu. On s'entraide et on communique.



Le Partage - La Convivialité

On partage avec les autres pratiquants des moments de joie et de convivialité, que ce soit lors des défaites mais aussi lors des réussites.

Le Dépassement de soi

On cherche à se dépasser pour le bien-être, le loisir ou la compétition. On donne le meilleur de soi-même tout en en gardant une maîtrise de soi.

On respecte la biodiversité, on jette ses déchets, on recycle et on pratique en respectant l'environnement. On apporte sa gourde.



Le Matériel

On respecte et on entretient le matériel. C'est le même matériel qui vous permettra de pratiquer votre activité tout au long de la saison.



Le Bénévole

On aide et on remercie les bénévoles. On peut également le devenir de temps en temps ou régulièrement. Ce sont les bénévoles qui font en partie, vivre le sport.



Les aménagements dans les qu

Des travaux sont réalisés dans différents quartiers de la ville. La Municipalité entretient son patrimoine pour une meilleure qualité de vie.

Aménagements paysagers

PLANTATION D'UNE MINI FORÊT AUX CÈDRES



Suite à la suppression de grands arbres en raison de leur état sanitaire très dégradé dans le parc et la cour de l'école des Cèdres en début d'année, un projet de replantation est actuellement mené par le service municipal espaces verts avec le concours des élèves. Il s'agit de la plantation d'une mini forêt dans une zone de la cour de l'école au pied des arbres restants avec l'application des techniques de plantation forestière en sous-bois. 3 techniques sont utilisées avec la plantation de semis graines et marrons, de jeunes plants récupérés dans le parc des Cèdres ou encore de jeunes plants forestiers achetés en pépinière. Une cinquantaine de jeunes plants (arbres et arbustes forestiers) seront plantés par les enfants au cours de cette opération d'un coût à hauteur de 450€.

ILOT DE FRAICHEUR À LA MATERNELLE FAJ

En lien avec le projet pédagogique de la maternelle de la Fontaine-aux-Jardins, une aire de jeux obsolète de la cour de l'école a été transformée par la Ville en un espace vert arboré afin de créer un îlot de fraicheur complétant ainsi les opérations de verdissement des cours d'écoles de Quétigny. Réalisés en début d'année, ces aménagements ont montré leur efficacité face aux vagues de chaleur enregistrées depuis mai dernier. Coût : 8 400 € TTC.



Voiries

LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE RENFORCÉE SUR LE BLD DE LA MOTTE

Des travaux de sécurisation routière ont été réalisés cet été par la Métropole sur le boulevard de la Motte à hauteur de la sortie du collège Jean Rostand et à proximité du carrefour du boulevard et de l'allée des ombrages. Réduction de la chaussée avec créations d'îlots et de ralentisseurs, marquage au sol renforcé, réservation d'une voie bus matérialisée par des bordures pour stationner devant le collège ont été autant d'aménagements pour réduire la vitesse des véhicules et créer pour les élèves et les piétons des traversées de boulevard plus courtes et sécurisées. Des plantations (lierre et vivaces) dans les îlots et massifs en partenariat avec la Commune et de nouveaux marquages au sol achèveront cette opération. Coût de l'opération : 155 662 € TTC.



HARMONISATION ZONES 30

Face au constat d'une trop grande variété de zones de sécurité routière (20, 30, 50) dans le secteur Mairie, Eglise, Stade, Aiguisons et Olivier-de-Serres, la Ville fait le choix de la création d'une vaste zone 30 cohérente et continue dans ce secteur. Dès novembre jusqu'au printemps, des aménagements afin de réduire la vitesse des véhicules seront engagés par la Métropole sur l'avenue du 8 mai 1945 avec les créations de ralentisseurs et de places de stationnement le long du stade et du parc des Cèdres engendrant une réduction de la chaussée. Coût de l'opération : 60 000 € TTC. Par ailleurs, un projet est à l'étude sur le boulevard Olivier-de-Serres consistant à réduire la chaussée à une voie sur le carrefour rue des Aiguisons, bld Olivier-de-Serres et Avenue du 8 mai 1945 afin de limiter le flux trop important de véhicules qui empruntent cet axe de circulation pour rejoindre Chevigny-Saint-Sauveur.

Travaux divers

ECONOMIE D'ÉNERGIE

Afin de réaliser des économies d'énergie, des améliorations au niveau des détecteurs ont été effectuées pour limiter les temps d'éclairage dans les couloirs et vestiaires de la halle des sports JC-Marcuard et à l'espace Mendès-France. De plus, après le gymnase et la grande salle, les vestiaires et hall d'entrée de l'espace Mendès-France bénéficient désormais d'un éclairage « led » économique en énergie. Coût de ces opérations : 5 000€ TTC.

VOIE D'ACCÈS VERGER BIO



Un enrobé a été réalisé pour faciliter l'accès et l'insertion des véhicules au verger bio Promut. Coût : 25 000€ TTC.



artiers

ACCESSIBILITÉ

La Ville a réalisé en régie une rampe d'accès et installé une main courante au 20 avenue du Château pour faciliter la circulation des personnes à mobilité réduite. Un aménagement réalisé avec des matériaux de récupération (pavés...). Coût : 2500€ TTC.

MOBILIER ESPACE VERT



Pose en régie et automne de tables de pique-nique au parc des Cèdres et dans l'enceinte de l'espace Francis-Moulun. Coût du mobilier : 1 300€ TTC.

ECLAIRAGE PUBLIC

La Ville poursuit la rénovation de son éclairage public avec le changement cet été d'une vingtaine de points lumineux en « Led » à hauteur de l'aire de jeux du parc de Quetignerot. Coût : 6 000€ TTC.

DANS LES ÉCOLES

La Ville a procédé au remplacement de 120 points lumineux en « Led » dans les groupes scolaires Huches François-Mitterrand et Fontaine-aux-Jardins. Coût : 5500€ TTC. La même opération s'opérera dans une salle de classe de l'école des Cèdres prochainement.

Enfin, des portillons ont été posés dans les cours de la maternelle et de l'élémentaire Fontaine-aux-Jardins pour faciliter l'évacuation des enfants et de leurs enseignants pour prévenir le risque d'intrusion. Coût : 1 300€ TTC.

CIMETIÈRE

Pose en régie de nouvelles cavurnes supplémentaires au cimetière pour poursuivre le chemin du souvenir. Coût : 1 100€ TTC

Festisol 2022

Migrants d'hier et d'aujourd'hui

Le rendez-vous 2022 du Festival des Solidarités arrive du 20 novembre au 3 décembre à Quetigny. Participant chaque année au partage des valeurs du Festisol, le Comité de Jumelage-Coopération Quetigny-Bous-Koulikoro, vous invite aujourd'hui à voyager sur le thème de la migration.

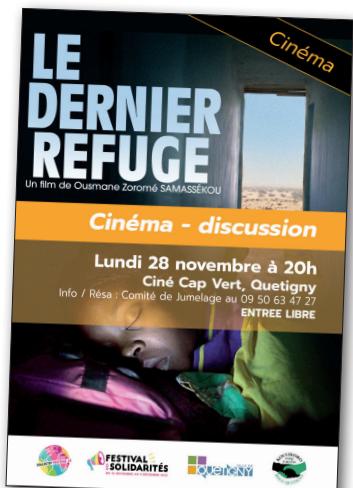
Migrant, maître mot de la thématique de cette année, désigne l'autre, celui qui arrive, comme celui qui vit ici. Ce Festival est un événement annuel important de rencontres entre citoyens et associations de solidarité, qui se déploie à l'international prônant l'ouverture au monde. Parmi ces multiples rendez-vous, ont lieu à Quetigny :

- **Le repas du monde**, dimanche 20 novembre à 12h à l'espace Mendès-France. Une opération conviviale où chacun apporte un plat (pour 4 à 5 personnes) de son terroir. Un repas du monde sera également proposé aux élèves des écoles primaire et au collège de Quetigny, le 24 novembre en présence des bénévoles du comité.

- **La projection du Film « Le dernier refuge »** du réalisateur Ousmane Samassékou en salle de cinéma du Cap Vert, le lundi 28 novembre à 20h.

- **Les lectures et débats avec l'association « Les Délivreurs de mots »**. Soirée prévue samedi 3 décembre à 17h, à la bibliothèque municipale. Une seconde lecture, réservée au jeunes de 14 à 17 ans de l'espace Pierre Desproges aura lieu vendredi 2 décembre à 18h30.

Animations sur inscription, au 06 79 06 44 87. Découvrez également sur www.festivaldes-solidarites.org les autres évènements organisés jusqu'au 4 décembre dans la métropole. *



Championnats nationaux et internationaux

Larges victoires pour l'ASQ Judo

En début de saison 2022-23, les judokas de l'AS Quetigny ont brillé sur les podiums nationaux et internationaux. En sections Junior et Cadet, **Naomi Cabaret** est titrée médaille de Bronze dans la catégorie -63 Kg au Championnat de France disputé en avril. Elle enchainait ensuite les victoires avec 3 nouveaux podiums aux European Cup de Fuengirola en Espagne, Zagreb en Croatie et Cluj-Napoca en Roumanie où elle glane les médailles de Bronze. Une première à l'international pour la jeune judoka de 17 ans en pleine progression.



Côté seniors, **Alban Trocherie** (cat. -90 Kg) montait en septembre sur la 3^e marche du Championnat du monde vétérans à Cracovie, en Pologne. Un bilan très positif pour cet athlète représentant la France. Par ailleurs, sur le plan national vétérans, **Virginie Cadet** remporte la médaille d'or en catégorie -52 Kg, **Brahim Bellahouel** obtient le titre de Vice-Champion de France chez les +100 Kg, tandis que **Christelle Cabaret** (cat. -78Kg) et **Alban Trocherie** (cat. -90kg) s'adjugent la médaille de Bronze au Championnat de France disputé en Juin dernier à Tremblay. *

LECTURE MUSICALE (QUI DÉRAPE)

Je n'ai rien à vous dire



Photo : DR

Après le spectacle de «Trash Info Radio» en juin dernier, Les Mé-gastars relèvent un nouveau défi à la Bibliothèque ! Une lecture musicale sur fond d'humour absurde et décapant. Venez rencontrer les comédiens et musiciens Béatrice Chaumier, Antoine Millotet, Mathias Walhem et Benoît Keller à travers cette lecture improvisée pas comme les autres... **samedi 26 novembre à 18h**. La compagnie vous fera découvrir un auteur choisi par les bibliothécaires, connu, méconnu, romancier ou poète. Jouant des codes du théâtre et de la musique, rien ne leur fait peur, prêts à tout pour vous divertir et s'amuser des faux-semblants. **Tarifs : de 2 à 10€ - Réservation en billetterie, au 03 80 48 28 43 ou via culture@quetigny.fr.** ●

MUSIQUE ET DANSE DU RAJASTHAN

Bollywood Masala Orchestra



Photo : S. Koella

Le rendez-vous du festival des Nuits d'Orient s'annonce haut en couleur à Quetigny. Le Bollywood Masala Orchestra vous embarquera pour un show spectaculaire, festif et musical, de danse traditionnelle du nord de l'Inde. Cette formation de musiciens et danseurs illustre parfaitement la richesse de la musique indienne classique et des célèbres chansons

romantiques de Bollywood. Fondé par le musicien Rahis Bharti, cet ensemble nous fait voyager à travers l'Inde éternelle et captivante de ses quinze artistes venus d'Orient, du Rajasthan à Mumbai. La troupe fait battre depuis presque 10 ans ses caisses claires à travers le monde, colportant sa culture en y mêlant tradition et modernité pour nous offrir le plus exigeant des spectacles, preuve vivante d'une Inde perpétuellement novatrice. Pour embarquer vers ce voyage inoubliable, rendez-vous vendredi 2 décembre à 20h salle Mendès-France. Tarif : 25€ - Réservation en billetterie ou en ligne sur [fnacspectacles.com](#). + d'infos auprès du service culturel au 03 80 48 28 43.

Vrai temps fort de la vie culturelle dijonnaise, les Nuits d'Orient, mettent à l'honneur le dialogue entre l'Orient et l'Occident. Ne manquez pas les autres rendez-vous du festival, du 25 novembre au 11 décembre dans l'agglomération dijonnaise. ●

EMMDA

Cuivres et chants pour le Téléthon



Le Téléthon attendu en décembre se prépare déjà... Les élèves et professeurs de l'école Municipale de Musique, de Danse et des Arts (EMMDA) de Quetigny vous invitent à l'occasion d'un concert au bénéfice de la 36^e édition du Téléthon. Soyez nombreux pour cet événement caritatif brandissant les couleurs de l'arc-en-ciel pour sa thématique « colore ton Téléthon ! ». Donnons pour la recherche et habillons-nous tous en bleu, en jaune, en vert, couleurs chatoyantes, fluo ou pastels !

Samedi 3 décembre à l'espace Mendès-France. Spectacle gratuit sur réservation au 03 80 48 28 43, gratuit. ●

A LA BIBLIOTHEQUE

Les nuits de la lecture vont vous faire peur !

Les Nuits de la lecture reviennent, organisées par le Centre National du Livre, du 19 au 22 janvier 2023 au cours de soirées sur le thème de la peur. Après l'amour en 2022, les lectures se tournent cette année vers un autre genre de sensations fortes et nous invitent à partager le vrai frisson de la lecture. **Rendez-vous à la bibliothèque** pour y découvrir la sélection de contes et histoires fantastiques, récits de science-fiction dystopiques, enquêtes policières et récits contemporains horribles qui traitent de nos effrois les plus intimes et de nos peurs collectives bien connues. Le motif de la peur traverse la littérature et nous invite à explorer toutes les formes de narration, tous les formats de lecture... en particulier la nuit. **Événement en entrée libre, gratuit. Programmation complète début janvier.**



Photo : DR

CINÉ-CONCERT

Hommage à

Buster Keaton

Au cinéma, tout est possible... venez découvrir ou redécouvrir le film culte de 1924 « *Sherlock Junior* » de Buster Keaton mis en musique dans la dernière création de Scènes Occupations. En direct de la projection du film, installés au pied de l'écran, les musiciens interpréteront leur composition originale. **Samedi 28 janvier à 20h espace Mendès-France**, le projectionniste de cinéma Buster, s'endormira sous vos yeux et rêvera qu'il rejoindra, en tant que détective, les personnages du film qui se déroule sur son écran. Keaton révolutionne à l'époque le cinéma et par tour de force technique, transpose la réalité en illusion dans ce cinéma muet. En entrant dans la salle, et comme un fil rouge au spectacle, un film créé spécialement pour l'occasion donnera la parole à Charlie, interprété par Emmanuel Vérité. Le ciné-concert redonne au cinéma sa dimension de spectacle vivant et comme dirait Charlie « créer des images dans les oreilles ! ». En bonus, la 1^{re} partie du spectacle sera assurée par les élèves émérite de l'EMMDA. **Tarifs : de 5 à 15€ - Réservation en billetterie, au 03 80 48 28 43 ou via culture@quetigny.fr.**



Photo : S. Douhaire



A l'affiche

- ⌚ **Bibli'o comme 3 pommes** pour les 0-3 ans, mercredi 9 novembre à 10h à la Bibliothèque.
- ⌚ **Du web dans mon café**, samedi 19 novembre à 10h à la Bibliothèque.
- ⌚ **Les causeries de la bibliothèque**, jeudi 24 novembre à 18h30 à la Bibliothèque.
- ⌚ **Exposition Reflets Balade en Arts d'automne**, du 19 au 27 novembre à la salle Mendès-France.
- ⌚ **Festival des solidarités**, projection de film, lundi 28 novembre, cinéma Cap vert.
Repas du monde, dimanche 20 novembre, salle Mendès-France. **Lectures**, samedi 3 décembre à 17h à la Bibliothèque. Sur réservation au 06 79 06 44 87.

En application de la loi, l'information municipale comporte l'expression de la majorité et de l'opposition municipales. Les textes de cette rubrique sont rédigés sous l'unique responsabilité de leurs auteurs.

Monsieur le Président de la République, redonnez aux communes le pouvoir d'investir dans l'avenir !

Avec le passage en force du projet de loi de finances pour 2023 à l'aide du 49.3 et le durcissement des contrats de Cahors, encadrant l'augmentation des dépenses de fonctionnement des collectivités à un seuil bien en deçà de l'inflation, l'Etat fait des économies sur le dos des communes !

L'inflation, la hausse des prix des matières premières et du coût des énergies pèsent sur notre budget. Ajouté à cela la baisse des dotations de l'Etat à la ville de plus de 300 000 euros en 2021, nous sommes entre le marteau et l'enclume : perte de recettes et augmentation des dépenses non compressibles.

Dans ce contexte, comment continuer à investir ? comment permettre la rénovation de nos équipements publics ? comment préserver un service de proximité de qualité ? Les collectivités, qui représentent 70% de l'investissement public, génèrent du travail aux entreprises et participent au déve-

loppement de l'économie locale. **Alors, pour parvenir à un budget à l'équilibre nous devrons faire des choix. Maintenir notre politique en faveur des plus démunis** (notamment un soutien sur le coût des énergies), **préserver notre tranquillité de vie et investir dans la jeunesse.** Cependant, nous devrons également réduire certains travaux, diminuer la végétalisation, organiser différemment les festivités et événements, analyser les demandes de subventions de nos associations au regard des axes de priorités pour la commune et entamer une réflexion sur notre patrimoine immobilier pour amoindrir les charges. **Faire mieux avec moins, il nous faudra relever ce défi.**

Les élus.e.s de la majorité municipale

Où sont les économies ?

En cette fin 2022, le contexte international est particulièrement anxiogène avec la guerre en Ukraine. Un drame humain incomensurable, qui a également des conséquences économiques et sociales partout dans le monde.

La France n'y échappe pas. L'inflation, inédite depuis des années, et la crise des énergies ont mis à genoux une économie qui se relevait à peine de deux ans de Covid.

Au milieu de cette tempête, la ville de Quetigny vogue tel un bateau ivre, ballottée dans les flots déchaînés. On a clairement l'impression qu'**il n'y a plus de capitaine à la barre.**

Alors que le pouvoir d'achat des ménages est mis à mal, on était en droit d'attendre de notre maire et de sa majorité des solutions pour permettre aux Quetignois de sortir la tête de l'eau.

On attend toujours.

Comme seule réponse à cette crise dantesque, la gauche a brandi la hausse des impôts. Nous subissons même **une triple peine :**

hausse des taux municipaux mais également hausse des taux intercommunaux et baisse de la dotation de solidarité communautaire, validées par le maire au sein du conseil métropolitain.

Elle aurait pu choisir de faire des économies et tailler dans des dépenses de fonctionnement qui ne font que croître depuis des années.

Où sont les économies ? Nulle part !

« Gouverner, c'est prévoir. Ne rien prévoir, ce n'est pas gouverner, c'est courir à sa perte » dit l'adage.

Pour ne rien avoir prévu et subir les événements plutôt que les anticiper, la majorité court à sa perte. Elle n'a d'autres choix que d'augmenter, encore et toujours, les impôts.

Et notre intuition nous dit que ce n'est sûrement pas fini.

Sébastien Kencker. Groupe ETIQ

Si on ne le fait pas maintenant, QUAND ?

Face à l'augmentation du coût de la vie les mesures gouvernementales sont loin de répondre aux nécessités des catégories les moins aisées. Les « chèques énergie, fioul, inflation... » sont loin de compenser les hausses de prix de l'année et celles annoncées pour 2023, par exemple 15 % pour le gaz et l'électricité dès janvier. La crise sanitaire dont nous nous relevons à peine et la vie chère sont un accélérateur de la pauvreté. La ville de Quetigny n'y échappe pas : environ 1300 personnes vivent en dessous du seuil de pauvreté. C'est bien sûr avant tout à l'Etat qu'il incombe de protéger les plus faibles, mais son souci est davantage de garantir les superprofits (17 Mds d'euros pour Total Energie depuis le début de l'année) que d'accroître les minima sociaux. Les 100 à 200 euros des primes « énergie, inflation, fioul,...» ne suffiront pas à couvrir les besoins élémentaires de nos concitoyens les plus fragiles.

Notre collectivité doit contribuer à les aider. Plusieurs villes ont déjà mis en place, par le biais des CCAS, des aides répondant aux urgences de la hausse des prix comme le complément au « chèque énergie ».

Les programmes de la majorité municipale et de « Réinventons Quetigny » proposent d'étudier la possibilité d'un revenu complémentaire municipal pour les personnes vivant en dessous du seuil de pauvreté. Pour faire face au coût de la vie qui précarise encore davantage, il est grand temps de commencer à y travailler. Dans l'immédiat, nous proposons que le budget 2023 contienne une mesure d'aide contre la vie chère complémentaire aux aides de l'Etat.

Le groupe de « Réinventons Quetigny »



CCAS : SERVICE SOCIAL MUNICIPAL ET PÔLE SENIORS

03.80.48.41.20

Mail : social@quetigny.fr

Accueil :

du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h.
22, avenue du Château - Quetigny

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) constitue les dossiers d'aides légales et attribue des aides facultatives (aide alimentaire, bourse sport et culture, jardin familial, complément municipal d'insertion, aide coup de pouce...)

Téléphonez pour vous renseigner

Travailleur social (suivi social des 60 ans et +) : il vous reçoit sur rendez-vous

POINT RELAIS EMPLOI

03.80.48.41.10

Mail : emploi@quetigny.fr

Accueil :

du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h,
22, avenue du Château - Quetigny

L'accueil du point relais emploi est ouvert à tous, demandeurs d'emploi, personnes à la recherche d'informations, de formation, employeurs en recherche de salariés

Ce service municipal de proximité regroupe les partenaires de l'emploi et de l'insertion :

PLIE

(Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi) uniquement sur prescription

Mission locale :

Accueil des jeunes de 16 à 25 ans sortis du système scolaire du lundi au vendredi sur rendez-vous

LE GUICHET UNIQUE DE L'EST DIJONNAIS

⌚ 03.80.48.41.00. E-mail : guichet-unique@quetigny.fr

Accueil : du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h
22, avenue du Château - Quetigny

Il regroupe les institutions du social et de l'emploi, des équipements (borne CPAM, espace public numérique en libre accès) pour faciliter vos démarches. Il propose également des permanences d'accès aux droits sur rendez-vous.

PERMANENCES D'ACCÈS AUX DROITS sur rendez-vous

CSF

(Confédération Syndicale des Familles)

Consommation Logement
chaque 1^{er} et 3^e jeudi du mois
de 9h30 à 11h30

CIDFF 21 (Centre d'information sur les droits des femmes et des familles)

Permanences téléphoniques :

- lundi de 13h à 14h (Conventions collectives des assistants maternels).
- vendredi de 13h à 14h (Droits de la famille).

03 80 48 90 28.

Solidarité femmes

Sur rendez-vous au 03 80 67 17 89

Conciliateur de justice

Les mardis de 14h30 à 15h30
et les vendredis de 9h30 à 10h30
03 80 48 41 00

EGEE (Entente des Générations pour l'Emploi et l'Entreprise)

Soutien et conseils aux créateurs d'entreprise et d'association.
03 80 48 41 00

Consultation d'avocats

Vendredi 18 novembre 2022
de 9h à 11h30. 03 80 48 41 00

ADIL (Agence Départementale d'Information sur le Logement)

Questions juridiques, financières et fiscales liées à votre logement
Permanence le 2^e mardi du mois
03 80 66 28 88

Caisse Primaire d'Assurance Maladie

Accueil téléphonique au 3646.
Mise à jour de carte Vitale possible
sur borne CPAM

LES SERVICES DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

03.80.63.27.20

Accueil : du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h.
22, avenue du Château - Quetigny

Espace Solidarités Côte-d'Or

Pour les familles avec enfants mineurs à charge et personnes de moins de 60 ans.
Des Assistantes sociales vous reçoivent tous les jours de 9h à 12h et de 14h à 17h.

Protection Maternelle Infantile (PMI)

Pour les femmes enceintes et celles ayant des enfants de moins de 6 ans.
Consultation médicale chaque jeudi après-midi

Consultation Puéricultrice

Chaque mardi de 14h à 16h30

Aide sociale à l'enfance (ASE)

LE SERVICE SOCIAL DIJON-METROPOLE

03 80 48 41 00

Réseau point d'accès aux droits si vous n'avez pas de suivi social depuis au moins 12 mois et vous ne percevez pas les prestations suivantes : RSA, APA, PMI, ASE.

Un travailleur social et un agent administratif vous reçoivent pour vous aider dans l'accès à vos droits.

ANTENNE DE GESTION DE LA CAF

Accueil téléphonique pour tous les allocataires de 9h à 16h30.

⌚ **3230**

Espace public numérique :
libre-service pour vos démarches
CAF à Château Services : attestation, suivi du dossier et des paiements



LES ÉLUS À VOTRE ÉCOUTE...



Isabelle Pasteur

1^{ère} Adjointe déléguée aux finances, à la relation avec les entreprises et à la tranquillité publique
Conseillère métropolitaine.



Moulay Jellal

2^e Adjoint délégué à l'action éducative et au Jumelage-Coopération.



Catherine Gozzi

3^e Adjointe, déléguée à la solidarité, l'emploi, la formation, au logement et aux âges de la vie
Conseillère métropolitaine.



Philippe Schmitt

4^e Adjoint délégué au patrimoine, aux projets urbains, au développement soutenable, à la transition écologique et à l'économie sociale et solidaire
Conseiller métropolitain.



Sandrine Mutin

5^e Adjointe déléguée à l'action culturelle.



Mario Luchin

6^e Adjoint délégué à l'accessibilité et à la prévention des risques, au handicap, aux circulations douces et pistes cyclables, à la politique de la ville ainsi qu'aux cérémonies patriotiques.



Patricia Bonneau

7^e Adjointe déléguée à la vie associative et à l'initiative citoyenne.



Valentin Gnahourou

8^e Adjoint délégué aux sports.



Sophie Pannetier

Conseillère municipale déléguée à l'information, à la démocratie participative, aux droits des femmes, à l'égalité et à la diversité.

Les habitants ont la possibilité de rencontrer un adjoint au Maire de permanence **chaque samedi à la Mairie de 10h30 à 12h.**

Si vous avez un problème particulier, si vous souhaitez évoquer certains sujets, vous avez la possibilité de dialoguer avec un élu sans rendez-vous. Si vous désirez une réponse précise à une question technique, il est souhaitable d'écrire préalablement afin d'expliquer exactement la question ou le problème que vous soulevez.

Mairie de Quetigny
Permanence des Adjoints
Place Théodore-Monod
21800 Quetigny

MEDECINS DE GARDE

Pour contacter un médecin de garde, appeler votre médecin qui vous orientera vers le service de garde en soirée et pour le week-end.

N'OUBLIEZ PAS :
LE MEDECIN DE PREMIER SECOURS EST VOTRE MEDECIN GENERALISTE OU UN GENERALISTE DE GARDE. LE 15 EST RESERVE AUX URGENCES VITALES.

Enquête FORMATION TOUT AU LONG DE LA VIE

ENQUÊTE
FORMATION
TOUT AU LONG DE LA VIE



L'Insee réalise, jusqu'au 25 mars 2023, une enquête nationale sur l'accès à la formation tout au long de la vie. Cette enquête, réalisée auprès d'un échantillon de 30 000 ménages du territoire Français, interviendra auprès de quelques foyers de la commune de Quetigny. Un seul membre de 18 à 69 ans de ces foyers sera sollicité. Cette enquête mesurera l'accès à la formation des adultes, que ce soit dans un but professionnel ou personnel (stage de cuisine ou cours de sport par exemple), de récolter les statistiques des formations suivies ou encore de comprendre les difficultés d'accès à la formation. Elle vise ainsi à évaluer les compétences qui permettent de gérer les informations dans la vie de tous les jours.

Plan collecte RAMASSAGE DES ENCOMBRANTS 2022



Le service de ramassage des encombrants de la métropole de Dijon collectera sur la commune de Quetigny le vendredi 18 novembre ainsi que les mardis 6 et 20 décembre. Pour rappel, vous devez sortir vos déchets en bordure de route et sur le trottoir à partir de 19h la veille du jour de ramassage. Attention de ne pas déranger la circulation piétonne. Sont autorisés les matelas, vieux mobiliers ne dépassant pas 1.70 m de haut et 2.50 m de long (ou plus de 3m³), les déchets de caves et grenier et les équipements électroniques et électriques. Sont interdits les déchets toxiques, carrelages, gravats, plâtre, déchets verts, vitres, miroir et verre, ainsi qu'isolants. Plus d'options sur trionsnosdechets-dijon.fr ou au numéro vert 0800121211.

LUTTE CONTRE LES VIOLENCE FAITES AUX FEMMES

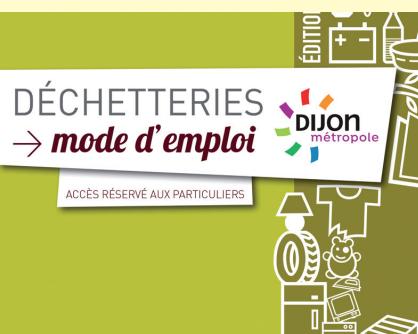
Dans le cadre de la journée internationale des violences faites aux femmes, une action d'information et de sensibilisation sera conduite par la Police Municipale et les gendarmes de la Maison de protection des familles (MPF) le vendredi 25 novembre de 10h à 17h dans la galerie marchande Grand Quetigny. Cette opération de sensibilisation sera complétée par des saynètes jouées par des comédiens installés dans une navette de Divia pour faire réagir le public.

L'occasion pour les acteurs de terrain de répondre aux sollicitations du public autour des violences intrafamiliales, les actes de sexismes et de violences faites aux femmes.

HORAIRES DÉCHETTERIE

Bld de la Croix Saint-Martin
④ 03.80.71.03.13.

Horaires d'hiver
du 1^{er} novembre au 30 avril
Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h.
Le samedi de 9h à 13h et de 14h à 18h.
Le dimanche de 9h à 12h.



La déchetterie est ouverte 7 jours sur 7. (sauf le 1^{er} janvier, 1^{er} mai et 25 décembre) Elle est réservée aux particuliers. **Son accès est gratuit.** Un agent vous accueille, contrôle les apports et vous oriente sur le site.

A la déchetterie, JE DÉPOSE :

déchets verts, papiers cartons pliés, verre d'emballage (bouteilles, pots, bocaux), ferraille, textiles, bois, plastique, déchets d'équipements électriques et électroniques, ampoules basse consommation, huile moteur, filtre à huile, déchets diffus spécifiques (acides, solvants, vernis...), huiles de friture, huiles de vidange, batteries de véhicule léger, incinérables tout venant, gravats / inertes, plaques de plâtre

Mais JE NE DÉPOSE PAS :
ordures ménagères, déchets d'activités industrielles, artisanales et commerciales, déchets putrescibles (sauf déchets verts), amiante, déchets explosifs et radioactifs, bouteilles de gaz, extincteurs, déchets anatomiques et infectieux, médicaments.

A votre service contact Mairie

HOTEL DE VILLE

**Place Théodore-Monod
21800 Quetigny**

Accueil du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30, le samedi de 9h à 12h et fermé les samedis d'août..

④ 03.80.48.28.30

Fax : 03.80.48.28.31

Courriel : mairie@quetigny.fr

Accueil de Loisirs des Huches Activités périscolaires

Accueil secrétariat les lundi, mardi et vendredi de 9h à 11h et de 15h à 17h30, le mercredi de 9h à 11h et de 16h30 à 18h et le jeudi de 15h à 17h30. (fermé le jeudi matin).

④ 03.80.46.24.52

Bibliothèque Municipale

Mardi de 12h à 14h et de 16h à 18h30, mercredi de 10h à 12h et de 14h à 19h, jeudi et vendredi de 16h à 18h30 et samedi de 10h à 16h30.

④ 03.80.46.29.29

Château Services

Accueil du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h.

④ 03.80.48.41.00

Centre de Facturation Unique

Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30 (mardi jusqu'à 16h30).

④ 03.80.48.28.63

Multi accueil petite enfance

2 mois et ½ à 4 ans

Accueils réguliers ou occasionnels : du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30

8, rue de l'Espace

④ 03.80.46.24.47

Ecole Municipale de Musique, de Danse et des Arts

Espace Léo-Ferré

47 bis rue des Vergers

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h15.

④ 03.80.71.97.80.

Service Enfance et Jeunesse

Espace Pierre-Desproges

3, rue de l'Espace à Quetigny

Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 19h. Le samedi de 14h à 17h.

④ 03.80.46.24.52

Point relais Emploi

Ouverture du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h

④ 03.80.48.41.10

Police Municipale

Accueil secrétariat du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h.

④ 03.80.48.28.40

Relais Petite Enfance

Du lundi au vendredi sur rendez-vous Permanence le jeudi de 14h à 18h30

8, rue de l'Espace

④ 03.80.46.70.76

Service Culturel

Espace Léo-Ferré

47 bis rue des Vergers Accueil secrétariat du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30.

④ 03.80.48.28.43

Service Sports Vie associative

Accueil secrétariat du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30.

④ 03.80.48.28.50

Service Social

Accueil du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h.

④ 03.80.48.41.20

Services Techniques

Accueil secrétariat du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 17h.

④ 03.80.48.28.60

URGENCES

SAMU: 15

Pompiers: 18

Police: 17

Gendarmerie de Quetigny

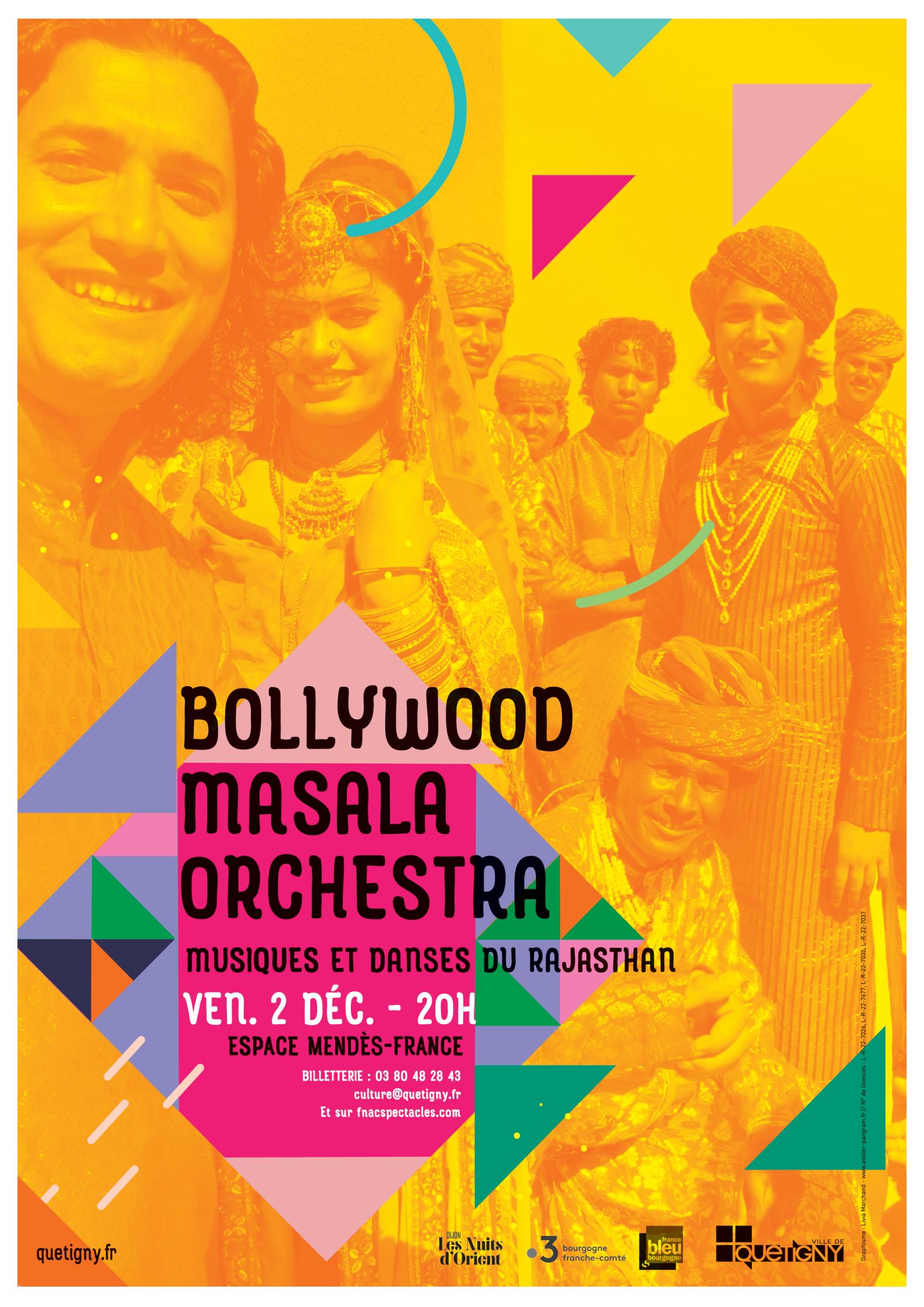
1 Allée des Jardins, bureaux ouverts du lundi au samedi de 8h à 12h et de 14h à 18h. Le dimanche de 9h à 12h et de 15h à 18h

④ 03.80.46.33.36

(permanences téléphoniques 24/24)

SOS 21 Visites et urgences médicales

④ 03.80.78.68.68.



BOLLYWOOD MASALA ORCHESTRA

MUSIQUES ET DANSES DU RAJASTHAN

VEN. 2 DÉC. - 20H
ESPACE MENDÈS-FRANCE

BILLETTERIE : 03 80 48 28 43
culture@quetigny.fr
Et sur fnacspectacles.com

quetigny.fr

DIJON
Les Nuits
d'Orient

•3
bourgogne
franche-comté

france
bleu
bourgogne

VILLE DE
Quetigny

Graphisme : Liva Marchand - www.atelier-pangram.fr // N° de licence : L-R-22-7077, L-R-22-7035, L-R-22-7057